

**AGENCE PORTUAIRE
MARITIME ET FLUVIALE**



DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES

N° 1107 /APMF/DG/DAM/21

AVIS DE CONCOURS (MATELOT PONT)

OBJET : Concours d'entrée en formation académique initiale de «**Matelot Pont**» à l'ENEM de Mahajanga pour l'année scolaire 2022 – 2023.

Références :

- Arrêté n° 32 468/2012 du 27 décembre 2012 portant application à Madagascar des amendements de Manille (2010) à la Convention ;
- Arrêté n° 17 482/2015 du 20 mai 2015 fixant les principes généraux régissant les délivrances et les revalidations des titres maritimes.

CANDIDATS CONCERNES

Toutes personnes titulaires d'un diplôme de Baccalauréat des séries **A2, D, C, S** et **Techniques**

Industrielles réunissant les conditions suivantes :

- Avoir au moins seize(16) ans, à la date d'entrée à l'école de formation maritime ;
- Avoir un casier judiciaire vierge de toute condamnation ;
- Avoir une bonne moralité ;
- Etre apte selon le standard de service à la mer.

Pièces à fournir :

- 1) Une demande d'inscription sous forme de lettre de motivation manuscrite dûment signée et précisant le centre d'examen choisi (Antananarivo, Mahajanga, Toamasina, Fianarantsoa, Toliara, Antsiranana) et l'option au examen (Matelot Pont);
- 2) Un curriculum vitae avec une photo d'identité récente, numéro d'appel téléphonique pour contact rapide et Email ;
- 3) Une preuve de paiement de Trente Mille Ariary (30 000 Ar) correspondant aux frais d'inscription au concours, soit par paiement direct auprès d'un bureau de l'APMF soit par Mandat Poste libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable de l'APMF-ANTANANARIVO ;
- 4) Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins d'un an ;
- 5) Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat ;
- 6) Un extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) délivré moins de trois (03) mois ;
- 7) Un certificat de résidence délivré depuis moins de trois (03) mois ;
- 8) Un certificat médical d'aptitude physique délivré par un médecin agréé figurant sur la liste en annexe (National);
- 9) Trois (03) enveloppes (petit format) timbrées à l'adresse du candidat.

INSCRIPTIONS : Le dossier de candidature doit parvenir à l'adresse ci-après :

Monsieur le DIRECTEUR GENERAL de l'APMF
Immeuble APMF, sise Près LNTPB, route des Hydrocarbures ALAROBIA
101 ANTANANARIVO – (MP-CONCOURS ENEM 2021)

Au plus tard le **Vendredi 03 décembre 2021 à 18h00**, le cachet de la poste faisant foi

DATES DE CONCOURS : mardi 14 et mercredi 15 décembre 2021

CENTRES D'EXAMEN : ANTANANARIVO, ANTSIRANANA, FIANARANTSOA, MAHAJANGA, TOAMASINA et TOLIARA (les lieux d'examen seront précisés lors de la convocation).

SUJETS DU CONCOURS :

CRITERES	MATIERES	DUREE D'EPREUVE	COEFFICIENT
CANDIDAT SERIE A2 (Programme terminal A)	Français	2h	2
	Anglais	2h	2
	Mathématiques	2h	2
	Sciences Physiques	2h	2
	Test psychotechnique	2h	2
CANDIDAT SERIE D, C, S ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES (Programme terminal industriel)	Français	2h	2
	Anglais	2h	2
	Mathématiques	2h	2
	Sciences physiques	2h	2
	Test psychotechnique	2h	2

ADMISSION : Seront admis les dix (10) premiers, selon le résultat final affecté des coefficients et bonus.

RENTREE : Lundi 31 janvier 2022.

DUREE DE FORMATION : 3 mois à l'ENEM + stage embarqué.

FRAIS DE SCOLARITE&HEBERGEMENT : AR 200 000 par mois (Deux cent mille ariary).

COUT DE LA CANTINE SCOLAIRE : AR 10 000 par jour (Dix mille ariary).

AUTRES OBSERVATIONS : Il ne sera effectué aucun remboursement des droits d'inscription pour les candidats ayant déposé un dossier de candidature incomplet, tardif ou irrecevable.

Antananarivo, le 11 décembre 2021
LE DIRECTEUR GENERAL



RANDRIANANTENAINA, J. Sa. Edmond